



CC des Paysages de la Champagne (Siren : 200066850)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Dormans
Arrondissement	Épernay
Département	Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/09/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Christian BRUYEN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4 bld des Varennes
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51700 DORMANS
Téléphone	03 26 58 19 23
Fax	03 26 52 66 86
Courriel	cccmarne@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	22 125
Densité moyenne	37,25

Périmètre

Nombre total de communes membres : 54

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Bannay (215100306)	19
51	Baslieux-sous-Châtillon (215100330)	197
51	Baye (215100371)	431
51	Beunay (215100405)	110
51	Belval-sous-Châtillon (215100439)	157
51	Binson-et-Orquigny (215100587)	179
51	Boursault (215100702)	459
51	Champaubert (215101064)	128
51	Champlat-et-Boujacourt (215101122)	171
51	Champvoisy (215101130)	257
51	Châtillon-sur-Marne (215101262)	791
51	Coizard-Joches (215101478)	77
51	Congy (215101528)	260
51	Cormoyeux (215101627)	122
51	Corribert (215101635)	58
51	Courjeonnet (215101742)	47
51	Courthiézy (215101791)	375
51	Cuchery (215101866)	417
51	Damery (215101908)	1 470
51	Dormans (215102013)	2 982
51	Étoges (215102203)	466
51	Fèrebrianges (215102294)	161
51	Festigny (215102310)	410
51	Fleury-la-Rivière (215102344)	527
51	Igny-Comblizy (215102781)	407
51	La Caure (215100934)	101
51	La Chapelle-sous-Orbais (215101197)	56
51	La Neuville-aux-Larris (215103706)	166
51	La Ville-sous-Orbais (215105925)	53
51	Le Baizil (215100298)	260
51	Le Breuil (215100793)	400
51	Leuvrigny (215102997)	361
51	Mareuil-en-Brie (215103219)	273
51	Mareuil-le-Port (215103227)	1 200
51	Margny (215103268)	126
51	Montmort-Lucy (215103565)	612
51	Nesle-le-Repons (215103680)	156

51	Oeuilly (215103789)	645
51	Orbais-l'Abbaye (215103847)	578
51	Passy-Grigny (215103938)	387
51	Reuil (215104241)	301
51	Romery (215104316)	160
51	Sainte-Gemme (215104456)	143
51	Saint-Martin-d'Ablois (215100025)	1 467
51	Suizy-le-Franc (215105206)	111
51	Talus-Saint-Prix (215105222)	114
51	Troissy (215105438)	982
51	Vandières (215105503)	321
51	Vauciennes (215105545)	341
51	Venteuil (215105610)	543
51	Verneuil (215105636)	860
51	Villers-sous-Châtillon (215105909)	213
51	Villevénard (215105941)	217
51	Vincelles (215105974)	300

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Production et distribution d'eau potable: fonctionnement et investissement. La création de réseaux d'eau potable dans le cadre d'un lotissement reste à la charge de la commune.</i>
- Assainissement collectif <i>Assainissement des eaux usées et des eaux pluviales : Fonctionnement et investissement La création d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales dans le cadre d'un lotissement reste à la charge de la commune.</i>
- Assainissement non collectif <i>Contrôle de l'assainissement autonome.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales <i>Dératisation des sites de traitement des eaux usées et des déchetteries. Mise en place d'un "contrat territorial" avec l'Agence de l'Eau, afin d'améliorer la qualité de l'eau. Protection des rivières et cours d'eau dans le cadre du contrat territorial dans la Vallée du Surmelin.</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
- Action sociale <i>Action favorisant l'emploi et l'insertion .</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Scolaire: -Collèges. -En accord avec le Conseil Général de la Marne, la Communauté participe à la création, l'extension, la rénovation, l'entretien et au fonctionnement des collèges dans le cadre du syndicat mixte à vocation scolaire d'Epernay et de sa région (SYVOSER) et du SIVS de Mareuil le Port.

- Activités péri-scolaires

Actions socio-éducatives, sportives ou culturelles d'intérêt communautaire à destination des collégiens. Sont d'intérêt communautaire, les actions ne relevant pas d'un dispositif contractuel Ville/Etat, menées dans ou par l'un des collèges publics fréquentés par les collégiens résidant sur le territoire communautaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Actions culturelles: Initiation et sensibilisation à la musique et la danse dans le cadre de l'école de musique d'Epernay.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Etude, élaboration et révision des SCOT

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

Constitution de réserves foncières en lien avec les compétences et les projets de la communauté de communes.

- Transport scolaire

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Réalisation d'une charte intercommunale de développement et aménagement recensant les forces et les faiblesses dans tous les domaines et aboutissant à un inventaire prospectif des besoins communautaires ainsi qu'à la définition d'un plan d'actions concertées Elaboration de programmes locaux de l'habitat.

- Etudes et programmation

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

1) Définition de la voirie : Chaussée, caniveaux, bordures de trottoirs et trottoirs .La voirie ainsi définie est une voirie standard (le surcoût dû à un choix de revêtement autre restera à la charge de la commune).Les trottoirs sont des trottoirs de 2 mètres de large maximum en enrobé classique (ou voie piétonnière goudronnée), trottoirs enherbés (entretien à la charge de la commune).En l'absence de trottoirs les accotements(jusqu'aux fossés sont pris en charge par la Communauté.2) Champ d'application de la compétence voirie de la Communauté de communes des Coteaux de la MarneLa voirie communale et intercommunale s'entend par : -voirie desservant au moins une habitation, ainsi que celle inscrite au Tableau Vert-voirie de liaison entre les communes et les hameaux-parkings et places publiques (création, aménagement et entretien.)Les travaux de voirie ne sont recevables que dans la mesure où les travaux annexes(assainissement, eaupotable, éclairage public...) sont réalisés antérieurement ou conjointement au dépôt des dossiers.3)Travaux d'accompagnement pris en charge par la Communauté (coût standard)-remise à niveau des bouches à clés et avaloirs.A charge des communes :

<i>-création de voirie dans le cadre d'un lotissement</i>	<i>-dénéigement et salage</i>	<i>- changement du</i>
<i>nom des rues et des numérotations</i>	<i>-enfouissement des réseaux</i>	<i>-balayage de la chaussée</i>

Dans le cadre de sa compétence voirie, la Communauté de communes des Coteaux de la Marne pourra par convention faire de la prestation aux associations syndicales autorisées et aux associations foncières des communes membres.

- Signalisation

Signalisation : horizontale, verticale, lumineuse et directionnelle (sauf fléchage interne).

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Opérations en matière d'amélioration de l'habitat ou de travaux de réhabilitation de logements d'intérêt communautaire: sont d'intérêt communautaire, les opérations et travaux qui concernent au moins trois communes membres de la Communauté de communes.

- Amélioration du parc immobilier bâti

Opérations en matières d'amélioration de l'habitat ou de travaux de réhabilitation de logements d'intérêt communautaire: sont d'intérêt communautaire, les opérations et travaux qui concernent au moins trois communes membres de la communauté de communes

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Elaboration, révision, suivi et animation de la Charte de Pays.

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

Dns le champ des compétences de la Communauté de communes, le personnel de la Communauté ou mis à disposition de la Communauté exécutera les travaux demandés par les communes.

- Gestion d'un centre de secours

Service d'incendie et de secours. Et défense incendie Construction ou extension de local sapeur pompier dans le cadre du CPII

- NTIC (Internet, câble...)

à titre facultatif

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Réalisation d'un diagnostic pour élaborer un projet de territoire communautaire. Habilitation statutaire: La Communauté de communes pourra, dans le cadre de ses compétences, à la demande de communes et d'établissements publics assurer des prestations de services, de travaux ou de secrétariat à la demande et pour le compte des collectivités, membres ou non de la communauté de communes, ou groupements de collectivités uniquement dans le cadre de compétences en lien avec celles de la communauté de communes et dans le respect du code des marchés publics et du droit de la concurrence.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	SMF d'aménagement et de gestion des eaux des Deux Morin (200078038)	SM fermé	245 424
51	SM du SCOT d'Épernay et sa région (255102352)	SM fermé	87 164
51	PETR du Pays d'Épernay Terres de Champagne (200064392)	SM fermé	87 164

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)